

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Fribourg, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 an 15 fr. 50
 6 mois 8 fr. 50
 3 mois 4 fr. 50

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant un mandat de 20 cent.
 Compte de chèques postaux N° 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicités
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue de la Gare
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
 Lausanne 20 cent.
 Yverdon 25 cent.
 Neuchâtel 25 cent.
 Bâle 25 cent.

Nouvelles du jour

Offensive française au nord de l'Aisne; les Allemands perdent d'importantes positions et 7500 prisonniers.

Le Saint-Siège propose l'abolition du service militaire obligatoire et la consultation du peuple sur les questions de guerre et de paix.

La crise du cabinet français dénouée par la retraite de M. Ribot.

L'attaque française qu'annonçait, depuis une huitaine de jours, la canonnade qui allait s'amplifier sur les hauteurs au nord de l'Aisne, s'est produite hier matin, à cinq heures et quart. Les Français se sont élancés à l'assaut de part et d'autre de la route allant de Soissons à Laon, en partant du front Vauxaillon-Laffaux-Mennejean-Royère. Le front d'attaque dessinait une équerre : les troupes opérant à l'ouest de la route Soissons-Laon ont attaqué face au nord-est; les troupes opérant à l'est de la route, le long du Chemin des Dames, se sont avancées face au nord. La manœuvre visait à déloger les Allemands du massif de hauteurs en partie boisées qui s'élève dans la boucle du canal de l'Oise à l'Aisne, au sud d'Anizy-le-Château, et ainsi à ouvrir la route de Laon, en tournant la position du Chemin des Dames.

La bataille qui s'est engagée d'après ce plan a dû égarer sinon dépasser en violence l'offensive d'avril contre les hauteurs de l'Aisne. Sur le court espace de dix kilomètres qui mesure le front d'attaque, l'assailleur et le défenseur avaient accumulé les efforts et porté au summum les moyens d'action ou de résistance. Le bombardement rétrograde avait fini par prendre des proportions fantastiques.

L'attaque, déclenchée à 5 h. 15 du matin, dans la direction de Pinon, à l'aile gauche, de Chavignon, au centre, et de Pargny-Filain, à droite, a été exécutée avec toute la vigueur qu'attendait le général en chef. L'effet en a été considérable à l'aile droite et au centre, moins prononcé à gauche. A droite de la route de Laon, le fort de la Malmaison est tombé au pouvoir des Français, qui se trouvent ainsi maîtres des hauteurs dominant le vallon de la Lette et les villages de Pargny et de Filain; au centre, les Français se sont emparés de Chavignon et du terrain descendant vers le canal de l'Oise à l'Aisne; à gauche, ils ont emporté Vaudesson et Allemand, mais leur élan s'est heurté aux fortes positions de la forêt de Pinon.

Les Allemands ont perdu beaucoup de prisonniers : 7500, et 25 canons. C'est le coup le plus sensible qu'ils aient reçu depuis l'offensive d'avril.

La nouvelle phase de la crise parlementaire française confirme que la démission collective du ministère n'a été qu'un moyen de faire comprendre à M. Ribot que son seul départ arrangerait tout. M. Painlevé avait à tenir sa promesse officieuse de procéder à un « petit remaniement » qui devait consister à débarquer M. Ribot, son ministre des affaires étrangères.

On se souvient que celui-ci avait dit à la Chambre française que l'Allemagne faisait manœuvrer, par l'intermédiaire d'un homme politique, la possibilité pour la France de recouvrer l'Alsace-Lorraine si des négociations de paix étaient engagées. Même si cela était exact, la Chambre n'admettait pas que son ministre des affaires étrangères en fit publiquement l'aveu. Mais M. Painlevé, le jour même où on lui voyait un bel ordre du jour de confiance, avait démenti l'information de M. Ribot. On pouvait penser que celui-ci, en présence de ce désaveu, comprendrait que sa présence dans le cabinet devenait impossible. Il n'eut pas l'air de se douter de cette situation. Enfin, depuis la démission collective du ministère, on lui expliqua la convenance qu'il avait à ce qu'il s'éloignât. C'est maintenant chose faite. Il a démissionné hier, et hier déjà, on lui donnait un remplaçant en la personne de M. Barthou, qui était ministre, mais sans portefeuille.

On a beaucoup parlé des troubles de Turin à la Chambre italienne. Ils y ont même provoqué des scènes orageuses, telles qu'on en avait rarement vu. Les députés socialistes et giolittini du Piémont se sont défendus énergiquement de l'accusation d'avoir fomenté la révolution pour faire cesser la guerre. Ils ont répété à satiété que la cause de ces troubles a été le manque de pain et ils en ont pris prétexte pour critiquer à pleins bras le gouvernement et surtout l'ex-commissaire préposé au ravitaillement, le socialiste interventionniste Canepa. Celui-ci a déchainé une tempête formidabile en déclarant que, si le pain a manqué pendant quelques jours à Turin, c'est qu'on avait intentionnellement caché le blé et la farine, afin de provoquer une émeute. Il y avait alors à Turin plus de 12,000 quintaux de blé qu'il fut impossible de moulinier, parce que, deux jours avant les troubles, deux des plus importants moulins s'étaient arrêtés. Après l'émeute, on aurait trouvé près de 3000 quintaux de farine « embusqués » dans certaines boulangeries.

A ces mots, toute la Chambre, moins l'extrême gauche et les giolittini, se leva, demandant à grands cris les noms des meneurs et des boulangers. L'exaltation des députés était à son comble. Ni l'orateur, ni le gouvernement ne livrèrent d'ailleurs les noms des prétendus coupables. L'opinion générale est que le ravitaillement de la ville de Turin a laissé beaucoup à désirer et que les socialistes ont habilement exploité les fautes du gouvernement.

Ces mêmes troubles de Turin ont mis aux prises, dans un duel passionnant, les députés socialistes et le fameux ministre-Bissolati, qui, dans la chaleur de la discussion, a déclaré, tourné vers ses compagnons et frères d'autrefois : « Pour défendre le pays, je ferai feu sur vous. » On devine l'effet produit par ces paroles dans une atmosphère saturée d'électricité. Les socialistes ont bondi sous la menace et, s'ils ne se sont pas livrés séance tenante à des voies de fait, ils n'oublieront pas les paroles du ministre, car, ainsi que l'a déclaré l'un des leurs, ce sont des paroles qu'on ne peut plus effacer.

A Bissolati qui leur reprochait leurs allures révolutionnaires et les traitait d'hypocrites, les socialistes ont rappelé que, en 1898, sur ces mêmes bancs de la Chambre, il criait de toute la force de ses poumons : « A bas le roi ! » Si quelqueun, aujourd'hui, est changé, c'est bien le député de Rome, l'ancien directeur de l'Avanti.

Bissolati est d'ailleurs la plus sinistre figure du ministère Boselli. Son ardeur patriotique et son enthousiasme pour la guerre nationale ne peuvent faire oublier l'homme haineux et farouchement sectaire qu'il a toujours été. On se souvient que, l'année dernière, sous le régime de l'union sacrée, il a eu, lui, membre du ministère, le triste courage d'insulter grossièrement le Pape et les catholiques. « Toutes les fois que les catholiques se sont rencontrés avec lui, écrit l'Italia de Milan, il s'est révélé l'homme de la haine tenace et sectaire. Il a toujours été anticlérical; il a pratiqué l'anticléricalisme madré des Loges et l'anticléricalisme canaille de la rue. Il ne s'est jamais démenti, pas même comme membre du ministère national, alors que la responsabilité du pouvoir aurait dû lui imposer une trêve. »

Aussi, malgré des efforts que font les interventionnistes anticléricals pour le faire rester au pouvoir, il faut espérer que les honnêtes gens seront assez forts pour se débarrasser de « l'homme néfaste », dont la présence au ministère est un défi aux catholiques, qui l'ont supporté jusqu'ici pour ne pas rompre « la trêve de Dieu » imposée par les graves conditions de l'heure présente.

Pour la paix future

Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a envoyé à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, la très importante lettre suivante, qui explique et précise certains points essentiels de la Note pontificale :

Du Vatican, 7 octobre 1917.
 Monseigneur,
 Je vous remercie de tout cœur de l'aimable lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser. Le Saint-Père, à qui je me suis empressé de la communiquer, a fort goûté la juste appréciation faite par vous de l'Appel pontifical du 1^{er} août dernier, en faveur de la paix.

Vous connaissez très bien, Monseigneur, ma lettre à Mgr l'évêque de Valence. Cette lettre exprime l'étonnement que m'a causé l'attitude généralement hostile de la presse française à l'égard de l'Appel pontifical. J'y ai démontré (ce qui du reste ressort avec évidence de la simple lecture du document pontifical) qu'aucun des points indiqués par le Saint-Père, comme bases d'une paix juste et durable, ne saurait blesser le patriotisme français.

Bien plus, quelques-uns de ces points sont nettement favorables à la France : de sorte que s'il y a dans la Lettre pontificale une nation favorisée, ce n'est ni l'Allemagne, ni l'Autriche, mais bien la France et la Belgique. Ma surprise et mon étonnement furent donc très grands.

On a présenté l'acte pontifical comme inspiré par les empires centraux et spécialement par l'Autriche : cette assertion est complètement fautive. Les déclarations du Saint-Siège et celles du chancelier allemand, la réponse des empires centraux, l'opposition de la presse germaniste et conservatrice d'Allemagne mettent ce point hors de doute : je puis ajouter que, par un retard tout à fait involontaire dans la transmission, l'empereur d'Autriche et son gouvernement ont été les derniers à connaître la Lettre pontificale.

D'ailleurs, la genèse de l'acte pontifical est très simple, et il n'est besoin de recourir à aucune inspiration étrangère. Par les déclarations des hommes d'Etat ou des Parlements des puissances belligérantes, le Saint-Siège avait constaté, avec la plus vive satisfaction, que, sur certains points fondamentaux, on était substantiellement d'accord; il a donc réuni ces différents points, invitant les puissances elles-mêmes à les préciser, à les compléter, à les examiner dans un esprit de conciliation, en tenant compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples; et voilà tout l'acte pontifical du 1^{er} août.

Ainsi, par exemple, presque tous les belligérants : Russie, France, Angleterre, Allemagne, Autriche, avaient déclaré que la paix devait être conclue sans indemnités. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche ne faisaient pas de distinctions entre les dépenses de guerre et les dommages causés par la guerre, indistinct par là même que la réparation de ces dommages ne serait pas exigée. Seul, M. Ribot déclara que, dans les futures tractations de paix, la France se réservait le droit de réclamer la réparation des dommages causés sur son territoire, sans nécessité aucune, par la faute des autorités militaires. C'est pourquoi, dans le troisième point de l'Appel pontifical, le Saint-Siège propose, comme règle générale, la condamnation réciproque des dépenses et dommages de guerre, ajoutant que, si, dans quelques cas, des raisons particulières s'y opposent, ces raisons devront être pesées avec justice et équité. Conçue en termes généraux, cette proposition n'exclut pas les réserves formulées par M. Ribot : et la France demeure libre de juger si, même dans l'hypothèse de la victoire, il lui convient de prolonger la guerre, fût-ce d'une seule année, pour réclamer de l'Allemagne la réparation des dommages dont elle serait coupable.

On a dit encore que le Saint-Père, en qualité de juge suprême de la morale et de la justice, devait avant tout déclarer de quel côté sont les torts, de quel côté le droit. Etrange critique, en vérité ! Dans l'intérêt de l'humanité, le Saint-Père dans sa lettre assume l'office de médiateur faisant du mieux possible pour amener les nations belligérantes, dont chacune prétend avoir raison, à déposer les armes, à entrer en conversation, à se réconcilier. Or, je le demande, appartient-il au rôle de médiateur de déterminer quelle est celle des parties en présence qui a tort, quelle est celle qui a raison ? A vouloir franchir cette question, est-il probable qu'il attendrait la nuit qu'il se propose ? celui de faire entrer les parties dans la voie de la réconciliation et de la paix ?

Enfin, et j'omets d'autres points de moindre importance, on a objecté que les propositions du Saint-Père ne sont pas toutes réalisables. On a dit en particulier que le désarmement réciproque et simultané doit être mis au rang des aspirations destinées à demeurer sans effet. Or, le désarmement est voulu par tous sans exception, comme l'unique moyen pour éteindre le péril de la guerre, pour remédier aux difficultés financières des Etats, pour empêcher les convulsions sociales qui sans cela sont trop malheureusement à prévoir. Mais dès qu'il s'agit de déterminer le moyen de réaliser et de maintenir ce désarmement, l'accord cesse. Je n'hésite pas à reconnaître franchement que de tous les systèmes envisagés jusqu'à présent, aucun n'est vraiment pratique. Et pourtant ce système pratique existe.

Le Saint-Siège, dans son Appel du 1^{er} août, n'a pas cru, par déférence pour les chefs des peuples belligérants, devoir l'indiquer, préférant leur laisser à eux-mêmes le soin de le déterminer, mais pour lui, le seul système pratique et, de plus, de facile application avec un peu de bonne volonté de part et d'autre serait le suivant : supprimer, d'un commun accord entre nations civilisées, le service militaire obligatoire; constituer un tribunal d'arbitrage, comme il a été dit déjà dans l'Appel pontifical, pour résoudre les questions internationales; enfin, pour prévenir les infractions, établir comme sanction le boycottage universel contre la nation qui voudrait rétablir le service militaire obligatoire, ou bien qui se refuserait, soit à soumettre une question internationale au tribunal d'arbitrage, soit à accepter sa décision.

De cette sanction lord Cecil lui-même, dans un de ses discours, a pleinement reconnu l'efficacité pratique.

Et de fait, pour omettre d'autres considérations, l'exemple récent de l'Angleterre et de l'Amérique dépose en faveur de l'adoption de ce système. L'Angleterre et l'Amérique avaient, en effet, le service volontaire, et, pour prendre une part efficace à la guerre actuelle, elles ont été contraintes de recourir à la conscription. Ce qui prouve que le service volontaire donne bien le contingent nécessaire pour maintenir l'ordre public (et l'ordre public n'est-il pas maintenu en Angleterre comme en Amérique, aussi bien, sinon mieux, que chez les autres nations ?) mais il ne fournit pas les armées énormes requises par la guerre moderne. En supprimant donc, d'un commun accord entre nations civilisées, le service obligatoire pour le remplacer par le service volontaire, on obtiendrait comme automatiquement et sans perturbation de l'ordre public le désarmement avec toutes les heureuses conséquences indiquées plus haut.

La conscription a été, depuis plus d'un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société : arriver à une suppression affligé la société : arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède. En effet, une fois supprimée, la conscription ne pourrait être rétablie que par une loi; et pour cette loi, même avec la constitution actuelle des empires centraux, il faudrait l'approbation du Parlement (approbation très improbable pour beaucoup de raisons et surtout à cause de la douloureuse expérience de la guerre actuelle); ainsi on arriverait à avoir, pour le maintien des accords intervenus, ce que l'on souhaite tant : la garantie des peuples. Si, d'autre part, on réservait au peuple par voie de référendum, ou du moins au Parlement, le droit de paix et de guerre, la paix entre nations se verrait assurée, autant du moins qu'il est possible en ce monde.

Je m'aperçois, Monseigneur, que cette lettre est devenue trop longue; veuillez l'attribuer à mon amour pour la France, au plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous, et me croire, Monseigneur, votre serviteur et ami.

P. Cardinal Gasparri.

Les élections au Conseil national

On nous écrit de Berne :
 A l'exception de l'arrondissement de Genève, les listes des candidats au Conseil national sont arrêtées partout. Il est donc possible, aujourd'hui, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation électorale à la veille du 28 octobre.

Le Conseil national actuel composé jusqu'ici de 109 radicaux, 38 catholiques, 17 socialistes, 14 libéraux du centre, 3 démocrates du groupe de la politique sociale et 8 indépendants, dont 4 se rapprochent de la nuance radicale et 4 des différentes minorités; en tout 189 députés.

Vingt-trois députés de la Chambre défunte ont annoncé qu'ils n'accepteraient pas un nouveau mandat. Ce sont MM. de Preux (Vaud); Oyeux-Pomaz, Emery, Bonjour (Vaud); Savoye, Naber, Gugelmann, Bühler, Scheidegger, Zumbach (Berne); Bally, Zimmermann, Studer, von Arx (Soleure); Leulin et Wallischleger (Bâle); Zschokke (Argovie); Gujer, Otiker, Pfäffer (Zurich); Niederberger (Nidwald); Balli et Tarchini (Tessin).

Quatre autres ont été débarqués par leur propre parti : M. Piliod (Vaud); Simonin (Jura-nord); Sidler (Lucerne), et Seidel (Zurich). Une place, celle de M. Ador, est vacante par suite du passage de celui-ci au Conseil fédéral; enfin, un siège est vacant par la mort de M. Secretan.

En tout, 29 sièges sont ainsi vacants; avec une douzaine de changements qu'apportera la lutte électorale, le Conseil national qui doit sortir des élections sera composé pour un quart de nouvelles figures. C'est la proportion habituelle.

Dans 19 arrondissements, sur 49, il n'y a pas de lutte; ainsi, dans les cantons du Valais, de Fribourg, de Soleure, de Schwyz, des deux Unterwald, d'Uri, de Zoug, de Glaris, des deux Appenzell et dans plusieurs arrondissements lucernois et saint-gallois, ainsi que dans le Freiamt argovien, la paix n'est troublée par personne.

Dans 22 arrondissements, les partis bourgeois se sont accordés sur le maintien du statu quo; mais les socialistes veulent faire brèche dans la position; ils n'ont aucun espoir de succès. C'est le cas dans les arrondissements vaudois, à Neuchâtel, dans les arrondissements ruraux de Berne (ancien canton), dans l'Argovie, à Bâle-Campagne, à Lucerne (ville), dans les arrondissements ruraux du canton de Zurich, à Schaffhouse, dans la Thurgovie et les Grisons, dans quelques arrondissements saint-gallois et au Tessin.

Il n'y a donc que 8 arrondissements sur 49 dans lesquels la représentation subira peut-être une modification.

Dans la Suisse romande, c'est le cas de Genève et des deux arrondissements du Jura bernois. A Genève, les jeunes radicaux et les socialistes officiels entrent en lutte; M. Willenin se défend comme il peut; dans le Jura-nord, l'issue de la lutte, au second tour, entre l'avocat radical M. Gotschel et le candidat socialiste reste incertaine; dans le Jura-sud, les radicaux sont menacés par l'alliance conservatrice-socialiste.

Dans la Suisse allemande, il y a une lutte entre partis bourgeois et socialistes, dans le Mittelland bernois, à Bâle-Ville, dans les deux arrondissements de Zurich-Ville et dans l'arrondissement de Winterthur. A Bâle-Ville, Zurich I et Winterthur, les socialistes seront vraisemblablement battus; à Zurich II, ils garderont leurs cinq sièges. Ainsi, ce n'est, au fond, qu'à Berne que l'issue de la lutte est douteuse. Les socialistes comptent arriver à 11,000 voix pour leurs sept candidats, dont un seul est député sortant; les partis bourgeois auront à accomplir un très grand effort pour sauver la situation, compromise par le schisme jeune-radical et celui des fonctionnaires à traitements fixes.

Les radicaux, qui occupent 109 sièges dans l'ancien Conseil national, ont dû renoncer d'emblée à 2 sièges dans le canton de Soleure; ils risquent la perte de 6 sièges dans le Jura bernois et à Berne; ils peuvent espérer en sauver 4 dans ces arrondissements, ainsi qu'à Winterthur; en définitive, ils rentreront, selon toutes prévisions, à la Chambre avec 105 ou 106 sièges.

Les catholiques (38 actuellement) sont assurés du gain de deux sièges, un à Soleure et un au Tessin; on M. Caktor remplacera M. Balli, qui appartenait au centre libéral. Ils gagneront peut-être encore deux autres sièges, un à Bâle-Ville (M. Feigenwinter) et l'autre au Jura (M. Jobin). La Droite a toute chance de voir le nombre de ses députés porté à 42.

Le Centre libéral (14 députés sortants) perd le siège de M. Raffi, au Tessin; il est, en outre, menacé de perdre encore deux sièges, à Berne-Ville et l'un ou l'autre à Genève, si l'entente ne se fait pas.

Les socialistes, de leur côté, peuvent s'attendre à ce que leur politique de casse-cou leur coûte quelques sièges, malgré l'importante avance de voix socialistes qu'on présente un peu sur toute la ligne dans les cantons protestants. Sur les 17 sièges que les socialistes détenaient actuellement, dix seulement leur sont assurés :

Nécrologie

Le Professeur Dasire
 Le Figaro annonce la mort de M. Dasire, membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, âgé de 73 ans. Les travaux de M. Dasire sont considérables, surtout dans le domaine de la physiologie.

IL Y A UN AN

24 octobre 1916
 Offensive française à Verdun; les Français reprennent le village et le fort de Douaumont, 3500 prisonniers.
 Sur le front de Roumanie, les Austro-Allemands avancent en Valachie par la vallée de l'Olt et envahissent Prédéal, au sommet de la vallée de la Prahova.

ARMÉE SUISSE

Une bonne nouvelle
 Le Conseil fédéral a décidé que les militaires en service actif se rendant en permission recevront désormais des bords de circulation gratuits, pour autant que la permission leur aura été accordée pour des motifs urgents, raisons professionnelles, officielles ou de famille.

un à Genève, deux à Neuchâtel, un à Soleure, cinq à Zurich II et un dans Appenzel-Extérieur. Ils perdront, selon toutes probabilités, un siège à Bienne, deux sièges à Bâle-Ville et deux sièges à Winterthour. Ils gagneront, par compromis, un siège à Soleure. Si la bataille tourne mal pour eux dans le Jura-sud et à Berne-Ville, les socialistes n'auront plus que 11 députés au Conseil national; si la victoire leur sourit, ils reviendront au nombre de 20. Il est vraisemblable qu'ils seront, en fait, 16 ou 17, comme par le passé.

Le groupe de politique sociale, qui était composé de MM. Hofmann (Thurgovie), Scherrer-Fullemann et Weber (St-Gall) — tres faciant collegium! — sera renforcé, probablement, de deux nouvelles unités: M. Schar, qui figure sur la liste du « bloc national », et M. le pasteur Knellwolf, à Cerlier, qui trouve l'appui des radicaux dans le Seeland bernois.

Les 8 « sauvages » reviendront. On voit, d'après cette esquisse de la situation électorale en Suisse, que le nouveau Conseil national, au point de vue politique, ne diffère guère de la Chambre défunte.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 22 octobre

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 3 h. de l'après-midi:

Au nord-est de Reims, action d'artillerie assez vive au cours de la nuit.

Trois coups de main dirigés sur nos petits postes à l'ouest de Bernécourt et à l'est de la Neuville, n'ont donné aucun résultat.

En Argonne, une incursion dans les tranchées allemandes du bois de Cheppy nous a permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris un caractère violent vers la fin de la nuit dans la région au nord de la cote 344.

Communiqué allemand du 23 octobre:

Groupe du prince héritier Rupprecht: Les combats se développent hier matin dans les Flandres entre Draebank et Poelcapelle ont duré jusque dans la soirée.

Les objectifs des attaques franco-anglaises ont été maintenus ou reconquis, à deux ou trois kilomètres et demi derrière notre ligne avancée. D'abord l'ennemi a pénétré seulement sur la lisière méridionale du bois d'Houthulst, à une certaine profondeur dans notre zone de défense; il a été refoulé par une contre-attaque. Les renforts engagés par l'adversaire n'ont pas pu élargir ce petit gain de terrain de tout ou plus 300 mètres de profondeur et 1200 de largeur.

Près de Poelcapelle, nos lignes d'entonnoirs avancées ont été maintenues ou reconquises dans un combat présentant des fluctuations contre de fortes attaques des Anglais dirigées dans la matinée et de nouveau dans la soirée.

Sur les autres points du champ d'attaque, l'assaut a de nouveau échoué. Des attaques en échelons profonds ont aussi été dirigées contre le secteur du front situé des deux côtés de Gheluvelt. Notre action de défense a brisé la force du choc des Anglais, qui n'ont nulle part abordé nos obstacles. Les Français et les Anglais ont subi, par notre feu concentré contre le champ de bataille, de lourdes pertes sanglantes et ont abandonné des prisonniers entre nos mains. La journée d'hier de la bataille des Flandres nous a vus un succès complet.

Groupe d'armées du prince héritier allemand: La bataille d'artillerie au nord-est de Soissons a repris l'après-midi de toute son intensité, après une matinée brumeuse, caractérisée par une activité de feu plus faible et durant laquelle des poussées de reconnaissance françaises ont eu seulement lieu. La quantité de munitions de tous calibres qui a été dépensée dans la soirée est devenue énorme dans la zone de combat entre les bas-fonds de l'Ailette et Braye. A la tombée de la nuit, le feu ennemi a diminué d'intensité, pour se transformer en un feu roulant continu. A l'aube, la bataille

d'infanterie a commencé avec de fortes attaques françaises.

Sur la rive est de la Meuse, des compagnies de la Frise orientale et des éléments d'un bataillon d'assaut, après une excellente préparation d'artillerie, ont pris d'assaut la cote 326, au sud-ouest de Beaumont. Plus de cent prisonniers ont été ramenus.

Journée du 23 octobre

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 3 h. de l'après-midi:

Ce matin, à 5 h. 15, après une préparation d'artillerie qui a duré plusieurs jours, nos troupes se sont portées à l'assaut des puissantes organisations allemandes de la région d'Allemant et de la Malmaison. Sur tout le front d'attaque, nous avons largement progressé et fait de nombreux prisonniers.

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 11 h. du soir:

Au nord de l'Aisne, l'attaque que nous avons déclenchée ce matin s'est développée dans des conditions extrêmement brillantes.

En dépit du brouillard et de la pluie, nos troupes ont attaqué avec une fougue admirable les formidables organisations de l'ennemi, défendues par les meilleures troupes de l'Allemagne et appuyées par une nombreuse artillerie.

D'un premier élan nos soldats ont enlevé la ligne jalonnée par les carrières de Fruiti et de Bohéri. Peu après le fait de la Malmaison, au centre, tombait entre nos mains. Poussant plus avant nos troupes, après un combat acharné où elles ont fait preuve d'un mordant irrésistible, ont rejeté l'ennemi des carrières de Montparnasse, en partie démolies par nos gros obus.

A notre gauche, la progression se poursuivait avec le même succès. Les villages d'Allemant et de Vaudesson restaient en notre pouvoir, tandis qu'à droite nos soldats portaient leur ligne sur les hauteurs dominant Pargny et Filain.

Enfin, au centre, nos troupes, bousculant les réserves fraîches de l'adversaire, s'emparaient de haute lutte du village de Chauignon. Sur ce point, notre avance a atteint trois kilomètres et demi en profondeur.

Les pertes subies par l'ennemi au cours de cette journée de lutte ont été considérables et s'ajoutent à celles qui lui ont causées notre préparation d'artillerie.

Le chiffre des prisonniers actuellement détenus dépasse 7500.

Dans l'énorme matériel capturé, nous avons compté 25 canons lourds et de campagne.

Communiqué anglais d'hier après midi, mardi, 23 octobre:

Les Allemands ont attaqué un de nos nouveaux postes dans la partie méridionale de la forêt d'Houthulst, ce qui nous obligea à ramener nos troupes un peu en arrière.

Sur le reste du front, nous avons maintenu et consolidé tous nos gains.

La pluie s'est de nouveau mise à tomber et le temps est orageux et incertain.

Communiqué allemand d'hier soir, mardi, 23 octobre:

Dans la forêt d'Houthulst, l'ennemi a été presque complètement rejeté du terrain qu'il avait gagné hier.

Au nord-est de Soissons, on combat encore avec acharnement sur le versant nord du chemin des Dames, des deux côtés de la route de Laon.

Les Français ont avancé jusqu'à Chauignon. Des fortes attaques ont échoué au sud de Filain.

Commentaires Havas

Paris, 23 octobre.

L'attaque déclenchée au Montin de Jaffaux, au sud de Laon, s'est développée très heureusement pour nos armées. Nous nous sommes emparés de toutes les crêtes que nous avons dépassées et dont nous occupons les contre-pentes. L'avance réalisée est de 3 kilomètres en profondeur sur un front de 8 kilomètres.

Nous possédons le fort de Malmaison, occupé dès le début de l'attaque, et les villages d'Allemant et de Chauignon, que nous avons dépassés.

Nous occupons le ravin de Chauignon et nous ayons devant nous la plaine de Laon.

Nous nous sommes emparés de 3000 prisonniers et de neuf canons. Le combat continue.

Paris, 23 octobre.

L'envoyé spécial de l'agence Havas sur le front français télégraphie:

L'attaque de la matinée a été engagée sur un front d'une dizaine de kilomètres, de la Ferme de Moisy à la Roÿère, et comprenant le fort de la Malmaison et tous les plateaux formant une véritable chaîne de crêtes montagneuses qui s'étendent entre l'Aisne et l'Ailette.

Les Allemands avaient accumulé un nombre formidable de batteries et amené leurs meilleures troupes, soit 30 divisions de la garde prussienne et une division de la garde bavaroise.

La préparation de l'artillerie, commencée le 7 octobre, alla en augmentant pour atteindre cette nuit son paroxysme, dépassant les préparations de la Somme, de Verdun et des Flandres.

Nos soldats sortirent des tranchées à 5 h. 15, en pleine nuit, par un temps glacial sous une fine brume.

L'autre; je me suis surprise ni d'une part, ni de l'autre; les moyens d'action étaient sensiblement égaux; seule la vaillance devait l'emporter.

Des 7 h. 30, les premières nouvelles arrivaient, annonçant que nos troupes culbutaient les obstacles et progressaient.

Dans le golfe de Rigà

Communiqué allemand d'hier mardi, 23 octobre:

Le butin spécial des opérations dirigées contre les îles du golfe de Rigà comporte: 20.130 prisonniers, plus de 100 canons, dont 47 lourds, quelques canons-revolvers, 150 mitrailleuses et lance-mitrilles, plus de 1200 véhicules, près de 2000 chevaux, 30 automobiles, dix avions, trois caisses d'état-major avec 360.000 roubles, de grands stocks d'approvisionnement et de matériel de guerre.

Sur le front austro-italien

Milan, 23 octobre.

L'envoyé spécial du Secolo au grand quartier général télégraphie:

Une offensive autrichienne de grand style vient de commencer, avec la collaboration allemande. La raison militaire de cette offensive provient de l'état de choses créé par notre victoire sur le plateau de Balzizza. Les Autrichiens voudraient reconquérir le fleuve Isosno, ce qui leur permettrait de réduire l'emploi des forces et du matériel.

C'est dans ces conditions qu'a été décidée une offensive entre Pizzo et Vippaco. Elle a été précédée d'un bombardement qui dura deux jours.

Pendant deux jours, il a plu et neige sur toutes les montagnes des Alpes juliennes; mais le beau temps est revenu.

LA MALADIE DU ROI CONSTANTIN

Le Dr Playkas nous écrit:

A l'occasion de la petite opération que vient de subir, à Zurich, le roi Constantin, certains journaux répètent qu'il fut frappé autrefois d'un coup de couteau. La vérité consiste en ceci:

Le roi Constantin a souffert d'une pleurésie purulente à la suite de laquelle il a dû subir quelques interventions chirurgicales. Le roi a jamais reçu un coup de couteau.

Nous tenons ce renseignement de la bouche même du docteur Alexandre Cavadias, directeur de la Clinique pathologique de l'hôpital Evangelismos à Athènes, ancien chef de clinique à l'hôpital Beaujon à Paris, qui, sur l'ordre du Parcet d'Athènes, s'était rendu, au printemps de 1915, chez le roi, afin de voir s'il y avait lieu d'accorder foi à la nouvelle du coup de couteau qui circula alors à Athènes même.

Nous avons eu l'occasion, lors du séjour du docteur Cavadias à Genève, en été 1915, de nous entretenir avec lui et de nous convaincre que

la prétendue tentative d'assassinat du roi Constantin n'était qu'une fable.

Confédération

Les élections au Conseil national

Genève, 23 octobre.

Dans une assemblée tenue ce soir, mardi, les électeurs du parti démocratique genevois ont décidé de présenter une liste composée comme suit: quatre démocrates, MM. Michel, Mau, moir, de Rabours et Paul Pictet; trois radicaux, MM. Fazy, Peter et Rochaix, et un catholique, M. Ody.

Monnaie de lait

Nous avons signalé dernièrement le fait que les pièces de 5 et 10 centimes devenaient rares.

Or, le Conseil fédéral a pris un arrêté afin de prévenir le manque éventuel de monnaie à alliage de cuivre et de nickel. Il dispose qu'il sera frappé et mis en circulation, suivant les besoins, deux millions de pièces de 10 centimes et trois millions de pièces de 5 centimes en lait.

Le poids et le diamètre de ces monnaies correspondront au poids et au diamètre des pièces actuelles. Les pièces de 10 et de 5 centimes en lait auront le même cours légal que les monnaies de 10 et 5 centimes actuelles. Au retour de conditions normales, les pièces de 10 et 5 centimes en lait seront retirées et fondues.

Les aspirants postiers

Le Conseil fédéral a décidé que les aspirants postiers recevront un salaire de 5 fr. par jour, au lieu de 4 fr. 50, à partir du 1^{er} octobre.

CANTONS

ZURICH

La grève des menuisiers. — Les menuisiers en grève ont repris le travail partout, hier, mardi. Les salaires des ouvriers ont été élevés, d'une manière générale, de huit centimes par heure, avec promesse d'une nouvelle augmentation de 3 centimes à partir du 1^{er} décembre et d'une troisième de 3 centimes à partir du 4 février. Les salaires moyens seront ainsi élevés de 94 à 96 centimes par heure à 1 fr. 1 fr. 02 à partir du 4 février.

Un beau testament. — M. Auguste Bruderer, de Gais (Appenzel), a légué une somme totale de 170.000 fr. à des œuvres d'utilité publique.

BERNE

La population de Berne. — Le nombre des habitants de la ville de Berne était, le 30 septembre dernier, de 103.127 personnes, alors qu'il était de 102.130 à la fin du mois précédent. L'augmentation, en un mois, est donc de 997 personnes.

A l'évêché de Coire. — S. G. Mgr Schmid de Grüneck, évêque de Coire, a appelé son chancelier, M. le Dr Vincenz, aux fonctions de vice-chancelier, et M. le Dr Zanetti, à Poschiavo, à celles de chancelier épiscopal.

NEUCHÂTEL

Grève évitée. — On nous écrit:

La Liberté avait annoncé le différend qui existait entre patrons et ouvriers gainiers de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Une entente est intervenue, grâce aux bons offices de la Chambre cantonale du travail. Les salaires seront augmentés de 10 % et l'allocation de renchérissement maintenue.

La Suisse et la guerre

La propagande

Le nouveau journal entomophile de langue allemande qui va paraître prochainement à Zurich s'appellera Der Republikaner.

Les évacués

Du 30 juillet au 22 octobre ont été trans-

portés à travers la Suisse 55.506 évacués, dont 30.000 femmes et 18.000 enfants.

Les convois reprendront le 1^{er} novembre, sur la ligne Constance-Schaffhouse-Zurich-Berne-Neuchâtel-Yverdon-Lausanne.

Echos de partout

LE MOUVEMENT GRÉVISTE EN RUSSIE

A. P. J. À Odessa, les cuisiniers ont cessé leur travail et posent les revendications suivantes: Chaque cuisinier a le droit d'être salarié pendant trois mois par an, durant lesquels il a cependant droit à sa paye entière. En outre, les cuisiniers demandent un mois de vacances par an ainsi qu'une semaine de libre spécialité pour les fêtes religieuses; le travail quotidien partagé entre deux sections et le salaire mensuel commençant par 200 roubles, etc.

De la réalisation de ces revendications, il résulterait que le salaire de toute l'année devrait être payé pour une durée de travail de sept mois.

UN FLOT DE NOUVEAUX RICHES

Il paraît qu'en ce moment New-York est encombré par l'afflux de tous les Américains de Cuba ou de l'Amérique du Sud qui ont fait fortune. Il circule, dans ses rues, une foule de marchands de tabac, de sucre ou de blé, enrichis par des gains formidables. Tous ces nouveaux millionnaires signalent leur prospérité aux yeux des passants par leurs costumes, leurs chaînes de montre, leur ton et par leur manière d'acheter.

Il n'y a rien de trop cher, rien de trop voyant, rien de trop bruyant.

New-York gémit sous les coups de ces nouveaux riches qui agacent toutes les hausses, les mis celle du bon goût.

MOT DE LA FIN

Un poète et sa jeune femme sont arrêtés devant les pierres qui étincellent à la devanture d'un bijoutier en renom.

Soudain, la jeune femme s'écrie: — Je comprends, maintenant, pourquoi les diamants coûtent si cher: on les tire du bon!

FAITS DIVERS

SUISSE

Collision de tramways

A Chêne-Bourg (Genève), deux tramways sont entrés en collision. Une dizaine de personnes ont été blessées.

Un nid de cambrioleurs

A la suite d'une agression dont un gendarme a été victime, lundi soir, à Sécheron (Genève), la police genevoise s'est transportée à Nyon, elle a procédé à l'arrestation de cinq femmes et trois hommes.

On a les preuves que cette bande a campé à Genève d'innombrables cambriolages.

Les individus arrêtés sont tous des descendants français ou italiens.

TRIBUNAUX

Un faiseur de dupes

Lundi a comparu, devant le tribunal militaire territorial I, siégeant à Lausanne, le sergent belge Verbeeck, âgé de 35 ans, interné à Engelberg.

Verbeeck est accusé de s'être, à Engelberg, Lausanne, Genève, Morges, Sion, Berne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, etc., rendu coupable, en 1917, du délit de fraude en se faisant remettre, par 45 personnes, au moyen de troques et de l'aide de promesses fallacieuses, 500 francs pour un montant de 4400 fr.

L'impué racoatit, pour persuader son monde, les histoires les plus fantaisistes, et, en besoin, il y allait de sa petite arme, il ne mettait, en outre, de rembourser toutes les avances.

L'auditeur, major Thélin, requit trois ans de réclusion et l'expulsion. Le défendeur plaça

l'acquiescement. Le Jugement.

Verbeeck a été condamné à réclusion, sous dérogation au bannissement à vie aux frais.

FRIBOURG

Elections

DU 29 OCTOBRE

Listes proposées par le 22^e arrondissement

(Ville de Fribourg, cantons de paix de Bellaux)

MM. DESCHER, conseiller national

LIECHTI, conseiller national

23^e arrondissement

(District de la Gruyère, la Glâne, de la Singuine, le cercle de Dompière, Campagne moins le canton)

MM. GRAN, conseiller national

WILLER, conseiller national

MUSY, conseiller national

BOSCHUN, conseiller national

CAILLER, A., conseiller national

L'exposé de M.

Nous avons dit que le remarquable exposé de M. le conseiller d'Etat M. Descher, conservateur, a été lu par M. Descher.

M. Descher a eu à lieu de répondre aux questions posées par M. Weck, syndic de la Fédération des députés conservateurs, en point les pertes de vote, en plein accord avec la Droite s'inspire et s'élève pour rétablir l'amour bien compris de l'union inébranlable aux développant ces deux principes caractéristiques en termes tristes chez nous par la bonnange aux Suisses de qui ont su atténuer ces à l'union sacrée. Les députés ont le devoir d'être des char de l'union helvétique, puis catholiques surtout rendre au pays son caractère profondément entamé par les monopoles introduits. Ce n'est pas l'unitarisme, mais le fédéralisme qui leur véritable rôle.

Avant ainsi défini le rôle conservatrice, M. Descher a dit que cette politique de saine. Il a parlé de l'union des domaines distincts: le domaine financier, le domaine des finances.

Avant rappelés sommairement d'août 1914 et de la mobilisation, il a dit que la législation des Chaux-de-Fonds, sans oublier l'assurance militaire, les automobiles, sans oublier la lance d'acier aux conjonctions.

Venant à la question de la monnaie, il a dit que 300 millions qu'elle était ajoutée pour atteindre 900 millions. Si la guerre devait avoir lieu, il y avait une partie de 1918, le passé. Les dépenses militaires, en 1917, entre autres, ont été de 600 millions. Or, pour faire face à ce budget, il faut un amortissement de 60 millions qu'il faudra en dehors des dépenses de l'Etat.

Examinant ensuite les notes ministérielles des finances, M. Descher a dit que l'impôt de guerre, qui est une nouvelle édition, avait dit devoir être unifiée soumise à la ratification dans le prochain. Cette sera une pierre de touche sur le tabac. L'orateur

Feuilleton de la LIBERTÉ

DENYSE

Par M. MARYAN

Denyse l'embrassa et descendit dans la salle à manger. Il s'y trouvait peu de monde, la plupart des habitants de l'hôtel déjeunèrent dans leur chambre. Elle dut faire un effort pour avaler un peu de chocolat et quelques bouchées de pain, et elle se disposait à remonter lorsqu'un domestique s'approcha d'elle.

— Il y a quelqu'un dans la bibliothèque pour mademoiselle.

A cette heure-là mais Denyse ne s'étonna guère. Trois ou quatre fois on avait fait appel à ses connaissances d'infirmerie pour des bébés indisposés, ou pour des accidents insignifiants, et elle se dirigea vers la bibliothèque sans éprouver une curiosité bien vive.

Mais elle poussa un cri de surprise, croyant rêver: devant elle, les bras ouverts et poussaient de petits cris de joie, Lily d'Arnouy apparaissait, avec sa bonne figure souriante, et à quelques pas, Godefroy, plus long que jamais dans un cache-poussière en étoffe gris clair, surveillait son entrée et les effusions de sa sœur.

Une joie folle, soudaine, déborda du cœur de Denyse. Après les émotions profondes qu'elle venait de subir, la vue de ces figures amies, le retour à un passé qui lui restait cher, lui redonnaient l'impression de la vie et une sorte de sens du bonheur.

Elle embrassa chaleureusement Lily, et tendit la main au docteur, les yeux brillants de plaisir.

— Dites-moi que ce n'est pas un rêve, que je ne vais pas m'éveiller! s'écria-t-elle ravie. Mais pourquoi ne m'avez-vous rien dit? Vous m'avez privée des plaisirs de l'attente!

— Je me disais que ce serait en effet une fameuse surprise! dit Godefroy, cherchant quelque chose de dire.

Il avisa une des tables à écrire, repoussa le buvard et s'écria, et se pencha sur le bord.

— Il est si gentil! s'écria Lily. Il m'a offert brusquement une semaine en Suisse... C'était après votre dernière lettre... Et cependant, ce n'est pas dans celle-là que se trouvaient vos plus jolies descriptions... Comprenez-vous ma joie? C'était mon rêve de voir la Suisse!

— Je vous ferai les honneurs d'Unteraken, autant que je le pourrai... Malheureusement Mlle Humberger est malade...

— Ce serait une fameuse affaire pour moi, de trouver des malades ici! Les miens me manquent déjà... Vous n'avez pas de protégés à soigner? Et y a-t-il ici des marchands de sucre d'orge? ajouta-t-il avec malice.

Mais Denyse n'eut pas la force de sourire.

— Je crains qu'elle ne soit très malade, dit-elle, très grave.

— Elle a son médecin, naturellement!

— Oh! oui, mais il lui déplaît. Si elle veut vous voir, j'en serai heureuse.

— Eh bien! vous le lui demanderez; d'ailleurs, je compte promener Lily...

— Etes-vous descendus ici?

— Ici, dans cet hôtel de princes! Vous êtes folle, Denyse! Un médecin de campagne! Non Lily, de petite ville, je ne veux rien dire de désagréable à ton cher Plonguer; — donc, un médecin de petite ville ne peut pas se payer le même gîte que les millionnaires d'Israël. Nous avons trouvé, pas très loin, un hôtel sans prétention, qui fait l'admiration de ma sœur, et dont les prix sont doux. Mais je viendrai déjeuner; je veux voir vos amis.

— Je n'ai pas d'amis, mon cher Godefroy, et je vous aurai tous deux à moi seule quand vous viendrez... Si Mlle Humberger est mieux, je pourrai sortir un peu avec vous.

— Pas d'amis? dit Godefroy. Nous en avons un commun, cependant: le lieutenant Reunier, dont vous parliez dans toutes vos lettres, a été jadis au collège avec moi; je l'ai perdu de vue, mais je serais désireux de refaire sa connaissance.

Denyse regarda le docteur. Il parlait d'un ton indifférent, mais il était évidemment curieux des impressions de Denyse. Elle eut tout à coup l'intuition qu'il était venu en Suisse pour voir Jean.

— Vous n'aurez pas le plaisir que vous vous promettiez de retrouver un ami d'enfance, dit-elle tranquillement. Le lieutenant est parti hier.

— Partit! Pour quelque excursion? Reviendra-t-il, au moins, avant la fin de mes huit jours de vacances?

— Il ne reviendra pas, et je crains, si vous voulez le voir, qu'il ne vous faille aller à Madagascar ou au Sénégal, but probable de sa prochaine désignation, répondit-elle, légèrement moqueuse.

Il la regarda attentivement, puis jeta sur Lily un coup d'œil agacé.

— Voulez-vous que je voie votre amie? Ou plutôt, voudra-t-elle me recevoir? Parce que,

vous voyez, nous n'avons pas de temps à perdre.

— Je vais le lui demander, dit Denyse, après un instant d'hésitation. Attendez-moi ici.

— Je vais avec vous... Il y a bien un endroit où je pourrais attendre? Toi, Lily, reste dans cette chambre... Tu peux faire la correspondance, et les amis seront étonnés de tes lettres postales... Allons, Denyse, ne perdons pas de temps.

DERNIÈRE HEURE

le directeur de l'office impérial du trésor Schiffer est nommé sous-secrétaire d'Etat.

Les états-majors austro-allemands

Vienne, 24 octobre.

(Wolff.) — Le ministre de la guerre de Prusse, Stein, venant de Constantinople et Sofia, où il a eu des entretiens avec les autorités militaires autrichiennes et ottomanes, est arrivé hier à Vienne, et a été avec son état-major, l'hôte du ministre de la guerre austro-hongrois.

Le ministre des affaires étrangères, comte Czernin, a pris part au dîner. Le général Stein est parti le soir pour Berlin.

SUISSE

Tragique incendie

Rheinfelden (Argovie), 24 octobre.

Au cours d'un incendie, dans une maison de la Rindergasse, à Rheinfelden, un habitant du 2^e étage, nommé Kuni, a été si effrayé qu'il a été frappé d'une apoplexie et a succombé. Deux enfants du maître maçon Müller, habitant le même étage, ne pouvant s'échapper par la porte, ont sauté par les fenêtres. L'un s'est brisé les deux jambes, l'autre a subi un ébranlement de la colonne vertébrale tel que son état est grave.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., répétition générale.

Semaine suisse

Les adhérents à la Semaine Suisse habitant Fribourg qui n'ont pas encore reçu l'affiche de la Semaine suisse, sont invités à la retirer, demain matin, jeudi, 25 octobre, de 8 h. à midi.

Semences de céréales

Communiqué de l'Office de ravitaillement : L'Office cantonal de ravitaillement informe les agriculteurs des districts de la Sarine et de la Singine qu'ils peuvent acheter, au Dépôt de la Fédération des syndicats d'achats, Péroles, Fribourg, des semences de tout premier choix pour les emblavures de cet automne.

Le combustible

L'Office cantonal de ravitaillement a fait envoyer aux conseils communaux, des localités qui lui en ont fait la demande, une certaine quantité de tourbe, avec mission de la distribuer aux personnes qui se sont fait inscrire pour obtenir ce combustible. Les quantités de tourbe destinées à la commune de Fribourg, étant particulièrement considérables, la distribution ne pourra commencer immédiatement. En effet, tous les stocks n'ont pu être amenés dans les dépôts de la ville par suite de la pénurie de moyens de transport. Le public est prié de bien vouloir prendre patience quelque temps encore, jusqu'à ce que la distribution puisse avoir lieu.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

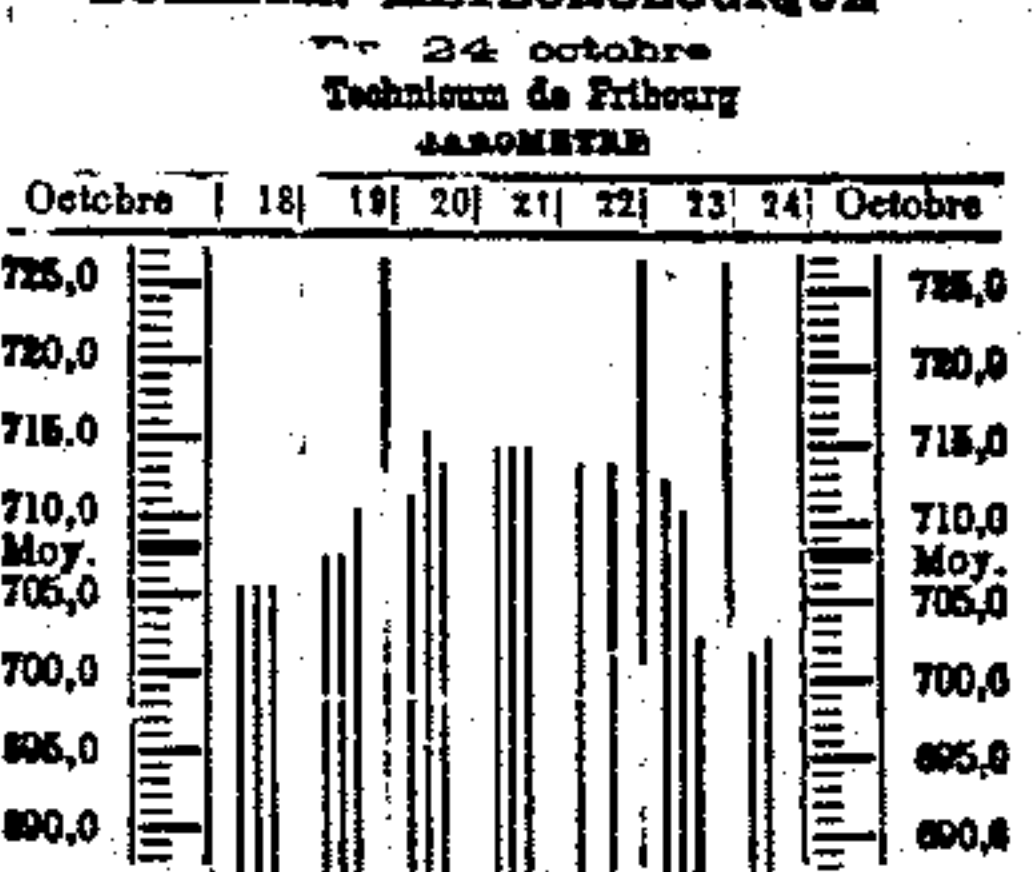


Table with 2 columns: Date (October 18-24) and Temperature (°C) for different times of day (8h.m., 1h.p., 8h.s.).

Fumeurs !

Faites usage des Pastilles Wybert-Gaba, fabriquées d'après la véritable formule du docteur Wybert, qui sont le désinfectant le plus puissant de la gorge et des voies respiratoires. Elles tonifient les muqueuses et les rendent résistantes aux influences extérieures, elles purifient et rafraîchissent l'haleine.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demandez expressément les Pastilles „Gaba“.

NEURALGIE MIGRAINE MAUX DE TÊTE KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL Boîte (10 paquets), Fr. 1.50. Toutes pharmacies.

Prenez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

M^{me} de Remy, mod. 6, 2, rue à son magasin 2, av. des Alpes, jusqu'à samedi soir 27 octobre, avec un beau choix de modèles de Paris.

L'offensive française

Commentaire Havas

Paris, 24 octobre.

L'envoyé spécial de l'Agence Havas sur le front français télégraphie, le 23 octobre :

Les succès qui s'annonçaient ce matin, dès les premières heures de l'attaque, se confirment de minute en minute.

Le fort de la Malmaison, qui était incontestablement l'objet principal de l'offensive est non seulement atteint, mais définitivement tenu.

Dépassant dans leur élan cette importante position stratégique, chef de tout le massif du Chemin des Dames, nos troupes ont occupé, au nord, la crête 179, et ont poussé leur avance au delà des contre-pentes du massif, jusque dans la vallée de l'Allette.

De nombreuses grottes s'effondrèrent sous les obus de 400, et leurs occupants furent engloutis.

C'est un succès complet, venant couronner l'effort de nos troupes et la maîtrise du haut commandement, qui, une fois de plus, inflige un incontestable échec aux conceptions de Hindenburg.

La partie engagée aujourd'hui était peut-être l'une des plus importantes jouées depuis 1914. Les Allemands avaient eux-mêmes marqué le prix des positions qu'ils viennent de perdre en une seule matinée en amassant contre nous leurs troupes les meilleures et leur matériel le plus puissant.

La bataille du Chemin des Dames, en raison de la longue préparation qui, depuis plusieurs mois, fut faite de part et d'autre, mettait vraiment aux prises la France et l'Allemagne de 1917.

Connaissant nos desseins, les Allemands acceptèrent le défi, qui, à proprement parler, était plutôt un tournoi ou même un match qu'une bataille.

L'Allemagne est sortie vaincue de la rencontre.

Bulletin anglais

Londres, 24 octobre.

Communiqué britannique du 23, à 10 h. 30 du soir :

Outre l'attaque allemande signalée dans le précédent communiqué, l'ennemi a contre-attaqué deux fois hier soir. Une première fois, il a essayé d'avancer le long de la route Poelcapelle-Westroosebeke ; mais, à 200 mètres de nos positions, les pertes que lui infligèrent nos feux l'ont obligé à reculer.

Notre artillerie, déclancha alors un feu de barrage, dont les survivants ennemis ont eu beaucoup à souffrir dans leur recul.

Une seconde contre-attaque allemande à gros effectifs s'est produite au nord de la voie ferrée Ypres-Staden et, là encore, les Allemands ont été repoussés par nos feux.

Une autre attaque ennemie contre nos positions du bois d'Houthulst, au nord de Veldhoek, a complètement échoué, et des prisonniers sont restés entre nos mains.

Les Allemands ont tenté alors, sans plus de succès, de reprendre une des fermes fortifiées conquises hier par nous, au sud-est de Poelcapelle.

Malgré le mauvais temps, l'artillerie a été très active de part et d'autre, sur le front de bataille pendant toute la journée.

Nos pilotes aviateurs ont travaillé en complète liaison avec l'infanterie.

De nombreuses bombes ont été lancées par eux. Ils ont attaqué sept aéroplanes ennemis et la gare de Courtrai.

Deux appareils ennemis ont été abattus ; un des nôtres n'est pas rentré.

La dernière raid de zepplins

Londres, 24 octobre.

(Havas.) — Les victimes de l'incursion aérienne de vendredi sont 84 tués et 66 blessés.

Paris, 24 octobre.

(Havas.) — A défaut du dirigeable dont le transport est impossible, en raison de ses avaries, les nacelles, les hélices et les épaves du L. 49 seront prochainement exposées publiquement aux Invalides.

La guerre sur mer

Londres, 24 octobre.

(Havas.) — Hier, mardi, à la Chambre des communes, M. Geddes a annoncé la constitution d'une cour martiale pour enquêter sur les circonstances de la récente destruction de deux contre-torpilleurs anglais dans la mer du Nord.

M. Geddes ajoute qu'il est fort difficile de prévenir des coups de main occasionnels ennemis de ce genre.

Au gouvernement allemand

Berlin, 24 octobre.

(Officiel.) — Un décret impérial décide que les questions de politique sociale et économique passent de l'office impérial de l'Intérieur de l'Intérieur, à la nouvelle autorité de l'office central impérial de l'économie ; que M. Helfferich, comme remplaçant du Chancelier de l'empire, est relevé de ses fonctions de secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; que le secrétaire d'Etat Wallraf est nommé secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; que le sous-secrétaire d'Etat Rodolphe Schwander est nommé secrétaire d'Etat à l'économie ; que

6. — Les hôtels et les pensions (concession A) ne peuvent chauffer plus du quart de leurs chambres. Ce nombre sera élevé à la moitié, en cas de froid persistant à plus de 5 degrés centigrades au-dessous de zéro.

7. Il est interdit aux maisons de commerce, hôtels, restaurants et cafés de fournir de l'eau chaude courante dans les cabinets de toilette, chambres, corridors, cabinets d'aisance, évier d'étage.

8. Les cinémas, théâtres, salles de concerts, de conférences, de réunions et les locaux similaires, ne peuvent ouvrir plus de deux jours par semaine, et les deux jours doivent être choisis consécutivement.

Les représentations, auditions, conférences, etc. ne peuvent, dans tous les cas, avoir lieu que de 7 heures à 11 heures du soir. Les jours ouvrables, et de 2 à 11 heures du soir le dimanche.

Dans ces locaux, la température ne dépassera pas 13 degrés centigrades au commencement de la séance.

9. La journée de travail dans les bureaux de tous genres sera comprise entre 8 h. du matin et 5 h. du soir. Le samedi, elle se terminera à 1 heure du soir.

Cette prescription ne s'applique pas aux bureaux d'exploitation qui travaillent conjointement avec des magasins et locaux de vente.

10. La journée de travail dans les écoles (y compris les écoles supérieures, Collège, Université) sera comprise entre 8 heures du matin et 6 heures du soir, à l'exception des laboratoires, salles de collections qui seront fermés à 5 heures. Les écoles, bibliothèques, dont les locaux sont chauffés au moyen de charbon, fermeront les salles des cours pendant une période d'un mois à six semaines à déterminer ultérieurement.

L'emploi continué de la lumière dans les bâtiments publics et bureaux est interdite dès l'heure de fermeture, jusqu'à 8 heures du soir.

11. L'emploi des moteurs dans les exploitations agricoles est interdit de 5 heures du soir à 5 heures du matin.

12. La plus stricte économie est recommandée dans l'emploi du combustible. L'Office de ravitaillement organisera le rationnement du charbon et de la torbe au moyen de la carte.

13. Toute infraction aux prescriptions du présent arrêté sera poursuivie et punie conformément aux articles 8 et 9 de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 (amende jusqu'à 10,000 fr. et emprisonnement jusqu'à 3 mois).

14. La Direction de l'Intérieur est chargée de veiller à l'application des dispositions qui précèdent, de prendre les mesures d'exécution nécessaires et d'autoriser les exceptions temporaires.

15. Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Donné en Conseil d'Etat, à Fribourg, le 23 octobre 1917.

Au nom du Conseil d'Etat : Le vice-chancelier, P. Bise. Le président, M. Vonderweid.

NOS SOLDATS

Nous n'aurons eu que deux jours à Fribourg les soldats du 7^e régiment. Arrivés hier matin, les hommes ont passé rapidement la visite sanitaire, à l'école réformée de Gambach, et, hier après-midi, ils touchaient effets et matériel. Ce matin, ces distributions s'achevèrent et, cet après-midi, à 3 heures, les unités reçurent leur drapeau, sur les Grand-Places, selon le simple et émouvant cérémonial d'usage.

Hier soir, malgré la pluie, un nombreux public se pressait dans les rues, pour assister à la retraite jouée par les fanfares des bataillons. On aime toujours entendre cette voix des cuivres qui entraîne et galvanise.

Les cantonnements de la troupe sont à peu près les mêmes que lors de la dernière relève. L'état-major du régiment est à l'Hotel suisse ; le bataillon 14, aux écoles de Gambach ; le 15, aux écoles du Bourg et du Pensionnat ; le 16, à la Caserne ; les mitrailleurs, aux Charmettes, et leurs chevaux, à l'arsenal.

Pour le moment, il n'y a pas de changement dans le commandement, et nos soldats s'en félicitent.

Les bataillons seront transportés en train à destination, la nuit prochaine. Le premier départ se fera peu après minuit et les trains spéciaux se succéderont jusqu'à après 6 heures.

Le projet de chafai que les artisans gruyériens se proposent d'offrir au 7^e régiment, comme « maison du soldat », est exposé dans les vitrines de la Belle-Jardinère, Place de la Gare.

Le bataillon 17, les mitrailleurs de ce bataillon et la compagnie des carabiniers fribourgeois rentreront de la frontière demain soir, jeudi. Ils arriveront à Fribourg vers 7 h. 1/2 et seront licenciés dimanche matin.

Institut des Hautes Etudes

Jeu, 25 octobre, à 4 h., R. P. Montagne : Considération générale sur l'histoire de la philosophie. A 5 h., R. P. Berthier : L'individuel dans l'art (avec projections).

riqué de cet impôt, en faisant quelques mots de la taxe sur le timbre et des projets fiscaux sur l'alcool et la bière. Puis il a abordé résolument le chapitre des économies, dans les régies fédérales d'abord, et surtout dans les dépenses militaires, où trop d'argent s'en va encore en promesses inutiles. La réduction, d'au moins 10 millions, de notre budget militaire de 40 millions sera l'une des tâches de la prochaine législature.

Pour réaliser ces tâches, a dit M. Deschenaux dans la dernière partie de sa causerie, le concours de la droite est assuré au Conseil fédéral. Les conservateurs veulent aider patriotiquement la Confédération à faire ses affaires. Ils entendent pousser le plus activement possible à l'extension des assurances populaires ; mais ils repousseront non moins énergiquement toute tentative d'introduire l'impôt direct, qui serait un coup mortel pour la dignité et l'existence des cantons.

Au sujet de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux, M. Deschenaux, qui est président de la commission du Conseil national chargée de cet objet, a donné des indications très intéressantes, en insistant sur la légitimité de la revendication de la droite, qui réclame pour elle l'un des nouveaux sièges.

La R. P. a fourni également au député du XXI^e arrondissement l'occasion de quelques constatations qui sont à retenir. M. Deschenaux n'a pas caché que la question a changé d'aspect depuis que d'importants cantons s'y sont ralliés. Après avoir rappelé que les conservateurs fribourgeois ont toujours considéré la représentation proportionnelle, non comme un principe, mais comme un moyen, il a dit que la formule proposée : Un canton, un arrondissement ne serait agréée par la droite que si l'on admettait le partage des grands cantons en plusieurs arrondissements.

M. Deschenaux, au milieu des acclamations, a salué la législature qui va s'ouvrir comme la législature de la paix et il a souhaité que la Suisse sache tenir dans les négociations le rôle qu'elle a mérité de jouer par son histoire et son attitude présente dans le conflit mondial. C'est dire l'importance de la future législature et de la grandeur de la mission qu'auront à remplir les élus du peuple.

M. Deschenaux a terminé en exprimant tout le prix qu'il attache à cette mission et en faisant acclamer la patrie suisse et fribourgeoise.

Mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et l'énergie électrique

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur la proposition de la Direction de l'Intérieur (Office de ravitaillement et de surveillance), a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, seront fermés le dimanche et les jours fériés reconnus par l'Etat.

Les boulangeries, boucheries, charcuteries, magasins de labas, les kiosques pour la vente des journaux peuvent être ouverts le dimanche matin, de 10 1/2 heures à midi, à condition que les locaux de vente ne soient pas chauffés.

Les ateliers des photographes peuvent être ouverts le dimanche, de midi à 4 heures.

2. — Les boulangeries, débits de lait et boucheries n'ouvriront pas les jours ouvrables, avant 7 heures 1/2 du matin et les autres magasins avant 8 heures 1/2 du matin.

Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, doivent fermer à 7 heures au plus tard.

Les salons de coiffure sont autorisés à prolonger leur ouverture, les samedis et veilles de fêtes, jusqu'à 11 heures du soir. Pendant la durée de cette prolongation, les coiffeurs ne peuvent vendre aucun article quelconque.

Dans les villes, les pharmacies d'office peuvent prolonger leur ouverture tous les jours ouvrables jusqu'à 11 heures du soir.

3. — Pendant les heures durant lesquelles les magasins doivent être fermés, le portage et la vente dans les rues est interdit à l'exception des journaux.

4. — Les hôtels, auberges, cafés, restaurants et cercles, etc. peuvent ouvrir, ni être chauffés avant 9 heures du matin et doivent être fermés à 10 heures, sauf le samedi, où la fermeture est retardée à 11 heures. Toutefois, les établissements qui feront la demande à la préfecture en la justifiant, peuvent être autorisés par les préfets à servir des déjeuners dans des salles non chauffées.

L'heure de la fermeture pourra être retardée, par décision des préfets, les 24 et 31 décembre 1917 et le 1^{er} janvier 1918.

Les établissements soumis à la loi sur les auberges ne peuvent servir des mets chauds et des boissons chaudes après 9 heures du soir.

Dans les localités ayant foires et marchés, les établissements soumis à la loi sur les auberges peuvent avancer l'heure de l'ouverture à 7 heures 1/2 du matin, les jours de foires et de marchés.

5. — Les crémeries ainsi que les thé, chocolats, sont assimilés, en ce qui concerne les heures d'ouverture, aux établissements soumis à la loi sur les auberges. Toutefois, la vente des articles autres que les aliments généralement consommés dans ces établissements y est rigoureusement interdite, ainsi que la vente à l'emporter dès 7 heures du soir, pendant les jours ouvrables et le dimanche, de 10 heures à 1 heure.

l'acquiescement. Le jugement a été rendu hier, mardi.

Verbeeck a été condamné à deux ans et demi de réclusion, sous déduction de la préventive, au bannissement à vie du territoire suisse et aux frais.

FRIBOURG

Elections fédérales DU 29 OCTOBRE

Listes proposées par le parti conservateur

22^e ARRONDISSEMENT

(Ville de Fribourg, district du Lac, justices de paix de Belfaux et de Dompierre.)

MM. DESCHENAUX, Eugène conseiller national, à Fribourg.

LIECHTI, Hermann conseiller national, à Morat.

23^e ARRONDISSEMENT

(District de la Gruyère, de la Veveysse, de la Glâne, de la Singine, de la Broye moins le cercle de Dompierre, et de la Sarine-Campagne moins le cercle de Belfaux.)

MM. GRAND, Eugène conseiller national, à Romont.

WULLEBET, Charles conseiller national, à Fribourg.

MUSY, Jean conseiller national, à Fribourg.

BOSCHUNG, Franz conseiller national, à Ueberstorf.

CAILLER, ALEXANDRE conseiller national, à Fribourg.

L'exposé de M. Deschenaux

Nous avons dit que nous reviendrions sur le remarquable exposé présenté dimanche, par M. le conseiller d'Etat Deschenaux, à l'assemblée des députés conservateurs du 22^e arrondissement, à Morat.

M. Deschenaux eut à cœur en tout premier lieu de répondre aux observations présentées par MM. Weck, syndic de Fribourg ; Peter Reininger, juge de paix ; Albert Curly, secrétaire de la Fédération ouvrière, et Pierre Zurlinden, député. Il dut confirmer, malheureusement, que le mécontentement régnait dans le rayon des fortifications avait pour cause des méthodes militaires contre lesquelles la Droite des Chambres n'a cessé et ne cessera de s'élever. Quant aux questions ouvrières et sociales, les députés conservateurs à Berne sont résolus à ne point les perdre de vue et à hâter leur solution, en plein accord avec les chrétiens-sociaux.

La Droite s'inspire et s'inspirera de deux motifs élevés pour réaliser son programme : l'amour bien compris de la patrie et l'attachement inébranlable aux traditions fédéralistes. Développant ces deux principes, M. Deschenaux caractérisa en termes très justes l'antagonisme existant chez nous par la guerre ; et il a rendu hommage aux Suisses clairvoyants et patriotes, qui ont su atténuer ces contrastes et travailler à l'union sacrée. Les députés aux Chambres ont le devoir d'être des champions de la concorde et de l'union helvétiques. Ils ont — et les députés catholiques surtout — le devoir aussi de rendre au pays son caractère fédéraliste si profondément entamé par les pleins pouvoirs et les monopoles introduits depuis la guerre. Ce n'est pas l'unitarisme qui fera la Suisse forte, mais le fédéralisme qui redonnera aux cantons leur véritable rôle.

Ayant ainsi défini le but idéal de la politique conservatrice, M. Deschenaux a montré l'application de cette politique dans la législature finissante. Il a partagé l'œuvre accomplie en trois domaines distincts : le domaine militaire, le domaine financier, le domaine économique.

Ayant rappelé sommairement les mémorables moments d'août 1914 et les difficultés du début de la mobilisation, il a passé en revue la besogne législative des Chambres, depuis la loi sur l'assurance militaire jusqu'à celle sur les automobiles, sans oublier les motions de circonstance dues aux conjonctures de la guerre.

Venant à la question financière, l'orateur a montré comment la dette de mobilisation, de 300 millions qu'elle était au début de 1915, est montée pour atteindre 900 millions à la fin de 1917. Si la guerre devait se poursuivre durant une partie de 1918, le milliard serait tôt dépassé. Les dépenses militaires en effet, ont oscillé, en 1917, entre 15 et 20 millions par mois. Or, pour faire face à l'intérêt et à un mode amortissement de ce milliard, ce sont 60 millions qu'il faudra trouver annuellement, en dehors des dépenses du budget ordinaire.

Examinant ensuite les remèdes appliqués par notre ministre des finances pour assurer l'équilibre budgétaire, M. Deschenaux a tracé l'économie de l'impôt de guerre et laissé entrevoir qu'une nouvelle édition de cet impôt, qu'on avait dit devoir être unique, sera probablement soumise à la ratification du peuple le printemps prochain. Cette consultation populaire sera une pierre de touche. Au résultat, on se rendra compte des chances que peut avoir l'impôt sur le tabac. L'orateur a fait aussi l'histo-

rie de cet impôt, en faisant quelques mots de la taxe sur le timbre et des projets fiscaux sur l'alcool et la bière. Puis il a abordé résolument le chapitre des économies, dans les régies fédérales d'abord, et surtout dans les dépenses militaires, où trop d'argent s'en va encore en promesses inutiles. La réduction, d'au moins 10 millions, de notre budget militaire de 40 millions sera l'une des tâches de la prochaine législature.

Pour réaliser ces tâches, a dit M. Deschenaux dans la dernière partie de sa causerie, le concours de la droite est assuré au Conseil fédéral. Les conservateurs veulent aider patriotiquement la Confédération à faire ses affaires. Ils entendent pousser le plus activement possible à l'extension des assurances populaires ; mais ils repousseront non moins énergiquement toute tentative d'introduire l'impôt direct, qui serait un coup mortel pour la dignité et l'existence des cantons.

Au sujet de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux, M. Deschenaux, qui est président de la commission du Conseil national chargée de cet objet, a donné des indications très intéressantes, en insistant sur la légitimité de la revendication de la droite, qui réclame pour elle l'un des nouveaux sièges.

La R. P. a fourni également au député du XXI^e arrondissement l'occasion de quelques constatations qui sont à retenir. M. Deschenaux n'a pas caché que la question a changé d'aspect depuis que d'importants cantons s'y sont ralliés. Après avoir rappelé que les conservateurs fribourgeois ont toujours considéré la représentation proportionnelle, non comme un principe, mais comme un moyen, il a dit que la formule proposée : Un canton, un arrondissement ne serait agréée par la droite que si l'on admettait le partage des grands cantons en plusieurs arrondissements.

M. Deschenaux, au milieu des acclamations, a salué la législature qui va s'ouvrir comme la législature de la paix et il a souhaité que la Suisse sache tenir dans les négociations le rôle qu'elle a mérité de jouer par son histoire et son attitude présente dans le conflit mondial. C'est dire l'importance de la future législature et de la grandeur de la mission qu'auront à remplir les élus du peuple.

M. Deschenaux a terminé en exprimant tout le prix qu'il attache à cette mission et en faisant acclamer la patrie suisse et fribourgeoise.

Mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et l'énergie électrique

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur la proposition de la Direction de l'Intérieur (Office de ravitaillement et de surveillance), a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, seront fermés le dimanche et les jours fériés reconnus par l'Etat.

Les boulangeries, boucheries, charcuteries, magasins de labas, les kiosques pour la vente des journaux peuvent être ouverts le dimanche matin, de 10 1/2 heures à midi, à condition que les locaux de vente ne soient pas chauffés.

Les ateliers des photographes peuvent être ouverts le dimanche, de midi à 4 heures.

2. — Les boulangeries, débits de lait et boucheries n'ouvriront pas les jours ouvrables, avant 7 heures 1/2 du matin et les autres magasins avant 8 heures 1/2 du matin.

Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, doivent fermer à 7 heures au plus tard.

Les salons de coiffure sont autorisés à prolonger leur ouverture, les samedis et veilles de fêtes, jusqu'à 11 heures du soir. Pendant la durée de cette prolongation, les coiffeurs ne peuvent vendre aucun article quelconque.

Dans les villes, les pharmacies d'office peuvent prolonger leur ouverture tous les jours ouvrables jusqu'à 11 heures du soir.

3. — Pendant les heures durant lesquelles les magasins doivent être fermés, le portage et la vente dans les rues est interdit à l'exception des journaux.

4. — Les hôtels, auberges, cafés, restaurants et cercles, etc. peuvent ouvrir, ni être chauffés avant 9 heures du matin et doivent être fermés à 10 heures, sauf le samedi, où la fermeture est retardée à 11 heures. Toutefois, les établissements qui feront la demande à la préfecture en la justifiant, peuvent être autorisés par les préfets à servir des déjeuners dans des salles non chauffées.

L'heure de la fermeture pourra être retardée, par décision des préfets, les 24 et 31 décembre 1917 et le 1^{er} janvier 1918.

Les établissements soumis à la loi sur les auberges ne peuvent servir des mets chauds et des boissons chaudes après 9 heures du soir.

Dans les localités ayant foires et marchés, les établissements soumis à la loi sur les auberges peuvent avancer l'heure de l'ouverture à 7 heures 1/2 du matin, les jours de foires et de marchés.

5. — Les crémeries ainsi que les thé, chocolats, sont assimilés, en ce qui concerne les heures d'ouverture, aux établissements soumis à la loi sur les auberges. Toutefois, la vente des articles autres que les aliments généralement consommés dans ces établissements y est rigoureusement interdite, ainsi que la vente à l'emporter dès 7 heures du soir, pendant les jours ouvrables et le dimanche, de 10 heures à 1 heure.

Le projet de chafai que les artisans gruyériens se proposent d'offrir au 7^e régiment, comme « maison du soldat », est exposé dans les vitrines de la Belle-Jardinère, Place de la Gare.

Le bataillon 17, les mitrailleurs de ce bataillon et la compagnie des carabiniers fribourgeois rentreront de la frontière demain soir, jeudi. Ils arriveront à Fribourg vers 7 h. 1/2 et seront licenciés dimanche matin.

Institut des Hautes Etudes

Jeu, 25 octobre, à 4 h., R. P. Montagne : Considération générale sur l'histoire de la philosophie. A 5 h., R.

A. EICHENBERGER
vétérinaire
BELFAUX
absent
pour service militaire

On demande pour soigner
10 vaches, ainsi que du petit
bétail.
UN JEUNE HOMME
robuste et travailleur, de 17 à
20 ans, sachant traire. Il aurait
l'occasion d'aider aux travaux
des champs. Bons certificats
exacts.

S'adresser à Joseph Farrer,
agriculteur, Lebern, près
Sempach (Lucerne).

ON DEMANDE
une personne
de 30 à 40 ans, connaissant bien
les travaux de ménage. Entrée
tout de suite. 5433
S'adresser sous P 1968 B à Pu-
blicités S. A., Bulle.

AVIS
Les abonnés à la lumière
électrique sont informés que
de nouvelles lampes à incan-
descence ne seront délivrées
au prix normal qu'en échange
contre les anciennes lampes
hors d'usage. 5443
Service d'électricité.

Perdu sur le parcours rue
de Romont et avenue de Pérolles
une broche en or
avec petit nœud en brillants et
une petite perle. 5435
Rapporter contre récompense,
à la villa des Fougères, Pé-
rolles.

Tabac
mi-fort, coupe fine, qualité supé-
rieure. Mélange de Flandres
Fr. 1.20. Mélange français Fr. 1.40
les 100 grammes. Franco contre
envoi timbré. 5355
E. V. Cattin, Case, Aarau.

ON DEMANDE A LOUER
grand local
de 50 à 70 m²

très clair et avec bon chauffage,
pouvant servir comme atelier pour
10 à 15 ouvriers. 5445
Offres avec prix, si possible y
compris le chauffage, sous chiffre
Y 8381 Y à Publicités S. A.,
Berne.

A LOUER
vaste appartement chauffé,
au 1^{er} étage du N° 93 de l'avenue
de Pérolles. P 5556 F 4440
S'adresser à MM. Week-
shy & Co, banquiers, à Fri-
bourg.

Il a 226
est le numéro du compte
de chèques postaux de la
Ligue fribourgeoise
contre la tuberculose
Les amis de l'œuvre sont priés
de se servir du formulaire postal
pour l'envoi sans frais de leurs
inscriptions.

Avant l'hiver
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de
THÉ BÉGUIN
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des
impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs
de l'hiver. En outre :
II GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons, eczéma,
eczéma, etc.
II FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines,
digestions difficiles, etc.
II PAREIL LA GUÉRISON des ulcères, varices, plaies,
plaies ouvertes, etc. 4651-1079
II COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourghnecht et Gottrau, Lapp.

AVIS
POUR LA
Semaine Suisse
Vous pouvez facilement décorer vos vitrines à bon compte et avec
beaucoup d'effet avec des fleurs et verdure artificielles qui se
vendent à la P 5550 F 5437
Rue de Lausanne 66, 1^{er} ETAGE (pas de magasin).

SCIE A RUBAN
neuve ou usagée, grandeur moyenne, est demandée tout de suite
à acheter. 5441
Adresser offres sous chiffre P 5558 F à Publicités S. A., Fribourg.

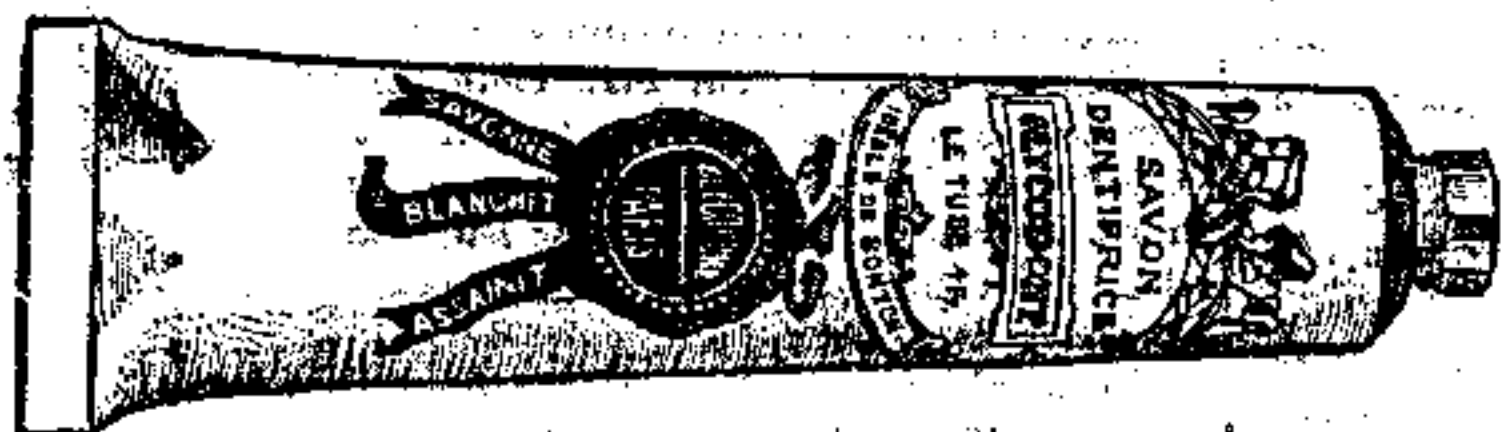
Achat de chevres
Un achat de chevres de la race blanche de la Sarine (sans corne)
et de la race chamolé des Alpes (avec corne) aura lieu le
vendredi 26 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à Planfroyon
et le samedi, 27 octobre, à 9 heures du matin, à Bulle.
Fédération des étudiants d'élevage.

Economie de combustible

Demandez renseignements pour mon nouvel appareil, s'adaptant à
toutes les chaudières de chauffages existants.

Albert Blanc, Fribourg

PÉROLLES, 3 Téléphone 5.77



GLYCODONT
Crème dentifrice par excellence

EN VENTE PARTOUT



Comptoir permanent
d'Echantillons pour produits suisses
A BALE

(dans la Halle d'exposition, Riehenring, 9, Bâle)
Pendant la

SEMAINE SUISSE

du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre

l'après-midi, de 2-5 heures

ENTRÉE GRATUITE pour tout le monde

Le dépôt d'échantillons contient des produits de toutes les
branches de l'industrie suisse.

Les acheteurs intéressés sont cordialement invités à visiter
cette institution nationale.

On reçoit toujours encore des inscriptions au comptoir.

La Direction de la foire suisse d'échantillons
A BALE

Comptoir philatélique
fribourgeois

63, RUE DE LAUSANNE, 63



Timbres-poste et albums pour collec-
tions. — Albums spéciaux pour les
timbres de guerre.

Achat - Vente - Echange

Une personne sérieuse

habitant Fribourg ou environs, capable de diriger un atelier de
tricotage mécanique (bas et chaussettes), est demandée. Bonnes
connaissances de ces articles et de leur travail à la machine sont
exigées, mais il n'est pas nécessaire que les personnes désirant faire
des offres soient en possession de machines.
Offres détaillées sous chiffres Z-9381 Y à Publicités S. A., Berne.

Gérante

Maison de services coloniaux bien connue demandée gérante
capable, sérieuse et présentant bien, connaissant la branche con-
série ou denrées coloniales, et parlant allemand et français.
Adresser offres avec certificats, références, photographie et
prétentions, sous chiffres R 8384 Y, à Publicités S. A., Berne.

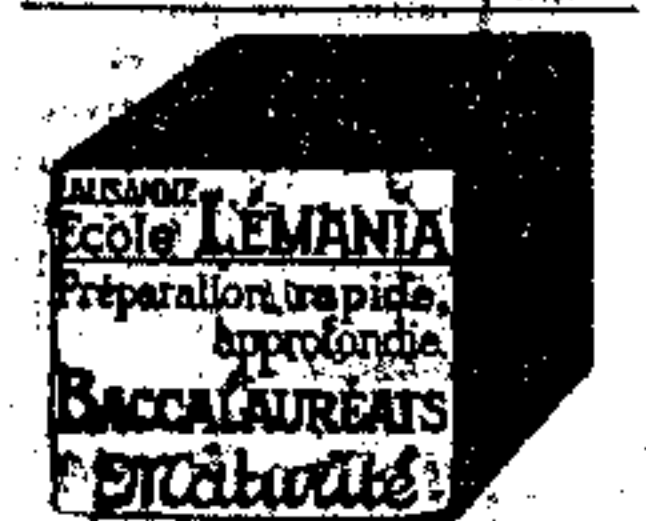
AVIS

Le soussigné se recommande aux agriculteurs des environs
pour le battage de leurs grains à la machine à vapeur.
S'adresser à Pierre Fischer, à Gléviève, près Fribourg.

On demande pour bureau
de la place un

EMPLOYÉ

ou une employée, sachant le
français et l'allemand, ainsi que
la dactylographie, ayant déjà
occupé place analogue. Situation
d'avenir. Inutile de se présenter
sans la connaissance des deux
langues.
S'adr. sous chiffre P 8791 F à
Publicités S. A., Fribourg.



Machine à écrire
Smith Premier visible, 2 couleurs,
ayant très peu servi, est à
vendre. 5416
Faire off. sous P 5921 F à
Publicités S. A., Fribourg.

On peut gagner
deux fois
250,000 fr.
avec 5 fr.
le 10 et le 15 nov.
1917

en achetant une
obligation à primes
5 1/2 %
CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE 1917

ou
un lot Panama
de fr. 400, 1888
payable fr. 5 par mois.
Demandez prospectus
gratuits et franco à la
BANQUE
STEINER & Cie
LAUSANNE

A remettre tout de suite,
au centre du canton de Nen-
ohâtel,
commerce et entreprise
d'installation
électrique

avec atelier mécanique et maga-
sin bien achalandé en pleine pro-
spérité, peu de reprise, capital
nécessaire environ 15,000 fr.
Ecrire sous P 1886 N à Publi-
cités S. A., Neuchâtel.

Neus sommes acheteurs
de toute quantité de
BLANDS & MARRONS
au prix du jour.
BETSCHEN & Co,
Fribourg.

On demande à acheter
300 chevres avec pieds
Adresser offres à la Direc-
tion de l'Édilité.

A VENDRE
sept à huit mille pieds de
foin et regain
de première qualité, à consom-
mer sur place. Emplacement pour
loger 12 à 15 pièces de bétail.
S'adresser à M. Louis HIG-
OLET, aux Momont, PONT-
LA-VILLE. 5375-1211

A LOUER
logements de 2 et 3 chambres
ainsi que divers locaux pour bu-
reaux, magasins ou dépôts.
S'adresser chez M. M. Hegg-
mann, Avenue du Midi, 17.

LE 27 OCTOBRE

OUVERTURE DE L'EXPOSITION
des Arts et Métiers
BULLE de la Gruyère BULLE
120 exposants

ENTRÉES : 50 cent.
Enfants accompagnés de leurs parents, 30 cent.
Cartes d'abonnement (17 octobre à 15 novembre), 1 fr. 20.
BILLETERIE N° 30

Société suisse

L'ASSURANCE DU MOBILIER
basée sur la mutualité et fondée en 1826 par
LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Capital assuré : 4,947 millions de francs
Réserves : Fr. 13,000,000

La Société suisse pour l'assurance du mobilier à Berne
invite ses sociétaires à faire une révision de leur inventaire de
marchandises, de produits agricoles, des machines et instruments
aratoires, etc., et de mettre leur police d'assurance en concordance
avec les prix actuels élevés. Ils s'éviteront ainsi des surprises
désagréables en cas d'incendie.
L'agence principale de Fribourg, Rysor et Thalmann, de
même que les agents locaux sont à l'entière disposition des assurés
pour procéder aux révisions des polices.

HORLOGES INNOVATION



Fabrique Innovation, A. Mottay-Jaquet, La Chaux-de-Fonds

Le FABRIQUE DE DRAP DE NEIRIVUE (Gruyère)
achète toutes quantités de laine lavée à Fr. 9.50 et 10.— le kg.,
suivant qualité. P 1805 B 4287-1218
 Paiement par retour du courrier.

Le charbon

peut être facilement remplacé chez le commerçant ou
le particulier, par les déchets, pressés au moyen de la

Presse à levier patentée
PRESSBRICK

Demandez le prospectus au concessionnaire exclusif :
F. KUNDERT
Zollikon 28, pr. Zurich

On demande à louer

1° Dans le Quartier des Places.
2° Dans le Quartier de l'Ange,
un local clair, chauffable, avec cuisine, situé au rez-de-chaussée.
Adresser les offres au plus tôt, à la Direction de l'Édilité.

Vente d'immeuble

L'office des poursuites de la Savine vendra en 2^{me} main,
à son bureau, le mercredi 31 octobre, à 2 heures de l'après-
midi, la villa Noët (Avenue de Pérolles, N° 37) habitation (9 cham-
bres), cave et grand jardin de 897 mètres.

ON DEMANDE
personne sérieuse
et bien recommandée, sachant
faire la cuisine et capable de tenir
un petit ménage. 5425
S'adr. sous chiffre P 5425 Y à
Publicités S. A., Fribourg.

ON DEMANDE pour Fribourg
UN BON VENDEUR
pour un journal quotidien
et commission. 5419
Adresser offres Case Post.
tale 15391.

RELIEUR
On achèterait d'occasion
des fer à dorer sur cuir et
jeux de lettres.
Faire offres à M^{re} J. Feyer,
Montbenon, 3, Lausanne.

Contre-maitre
sérieux, expérimenté et bien re-
commandé, est demandé. La
situation stable et bien rémunérée.
Adresser les offres par lettre
avec curriculum vitae et copies
de certificats à M^{re} Perzin &
Co, Lausanne-Gare.

Fruits d'acacias
SONT ACHETÉS
en toutes quantités
aux meilleurs prix
qualité rémunératrice
pour adultes et enfants. Devis
d'achat sont demandés.
Offres sous chif. K 873 Y à
Publicités S. A., Berne.

Raisins de table
semisecs, Ta. noir
Caisse de 5 kg. Fr. 8.95
" 10 " 7.50
Morganti et Co, Lugano.

APPELEZ
le N° 57.58, à Berne, c'est le
numéro auquel je m'adresse pour
acheter ou vendre avantageuse-
ment mes vieilles.

A.-B. ZIHLER
Fabrique de sacs, Bern
Faiblesse mentale
Timidité, peur, angoisses,
anxiété, phobies, obsessions,
idées fixes, indécision, volon-
té faible, mémoire diminuée, in-
géniosité faussée, etc., etc., et
guéries par traitement per-
sonnel. Succès garantis.
Ecrivez à J. Candolle, 7,
Grand Prê, Genève.

Pianos

en tous genres et tous prix
Choix immense
Vente, location, échange
Accordages. Réparations
F. Pappé-Ennemoser
BERNE
64, Grand'Rue. Téléphones 1633
Maison de confiance

Raisins de Teasin noir
5 kg. Fr. 3.40; 10 kg. Fr. 6.30.
Franco par la poste.
Fils de S. Notari, Lugano.

A VENDRE
très beau et gentil boulevardé.
S'adresser sous P 5483 F à
Publicités S. A., Fribourg.

Papiers peints
immense choix. Très bon marché
chez **F. ROPF**, Amstutzstrasse
N° 17, 5, Fribourg.

Banque Internationale de Commerce de Pétrograd

SUCCURSALE DE GENÈVE

6, Boulevard du Théâtre, 6
CAPITAL ET RÉSERVES : 120 MILLIONS DE ROUBLES

RECOIT DES DÉPÔTS
en Comptes Roubles
en Comptes Francs

A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

Fribourg, Suisse

RÉDACTION
ADMINISTRATIVE
BUREAU DES ABONNÉS
Imprimerie Sa-
crois de Pérolles, Fribourg.

ABONNEMENTS
Année : Fr. 1.50
6 mois : Fr. 0.80
3 mois : Fr. 0.45
Tous les bureaux de poste
reçoivent le prix de l'abon-
nement et une livraison de 10
exemplaires de chaque
numéro.
C. I. X.

Nouvelles
Offensive

Il n'y a pas de cha-
ngement au nord de l'Al-
gérie, leurs conquêtes,
de pousser plus avant,
sance des réserves allé-
gées à envoyer des p
le terrain.
Les Allemands n'ont
pas pour ressaisir les p
se contentent d'avoir s
verse. Leurs pertes en
à 8000 hommes; ils
70 canons.

Hier matin, s'est ouv-
vert l'offensive austro-
allemande. Elle s'est p-
l'Inzonzo, sur une étend-
tres, allant de la brèche
que l'Inzonzo ouvre dans
julienne, entre le Ro-
jusqu'à la partie septen-
trionale de Bainsizza. Le c-
taque indique qu'il s'a-
gissait d'un objectif limité et de
L'état-major austro-alle-
mande a l'intention de
l'avance italienne sur le
voulu y mettre le holà.
de se déclarer aura pu
paralyser les préparati-
ons pour la reprise de
et au sud de Goritz. L'
Austro-Allemands réus-
sissant les gains réel-
dans les onze sanglantes
déjà livrées pour s'ouvr-
Les communiqués de
valent les premiers ré-
sultats imprécis : «
dégagés de leur premiè-
r ont perdu quelques
mètres. »

C'est aujourd'hui, je
crois, que la crise minist-
rielle du cabinet Boselli
est déjà ouverte depuis
ministère actuel est un
sacré ne peut plus sau-
vère est déjà constitué
grouper autour du tr-
Nitti. Les intervention-
nistes gauches font de grands
un portefeuille au min-
ci se dit fatigué et désir-
tes la responsabilité de
probablement de ne p-
place dans la future o-
rielle. Ces mêmes inte-
tent l'avènement du c-
présente, à leurs yeux,
me. Son discours pro-
qu'il a remporté à la C-
sur les nerfs. « Que les
tralistes, écrit le Secolo
que le député Nitti est
tion. Quelle que soit l-
rité de la Chambre, il
Montecitorio, une min-
si elle ne jouit pas de la
mi les élus de Giolitti
d'écho parmi les trou-
et ces troupes font la g-
avec confiance. »

C'est toujours la m-
les parlementaires et
interventionnistes voudr-
l'opinion publique. Si
lement, les députés pe-
autrement qu'ils ne le
l'électeur est pour eux
la sagesse. Si donc ils
les interventionnistes
langage et leur emball-
c'est qu'ils connaissent
peuple, qui « tiendra
mais qui souhaite ar-
guerre dure trop long-
du début à eu le temp-
interventionnistes extr-
du pavé. L'accueil fai-
cours Nitti en est la

L'empereur allemand